

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFOS

Le mot du Comité

Bonjour !

La newsletter s'interrompra, dans deux semaines, pour la pause de Noël, exactement du 20 novembre au 16 janvier. Reprise le 17 janvier !

Cette fin d'année va être consacrée à la réorganisation des tâches du comité qui se réunit le 7 décembre. Il s'agit de rendre notre action la plus performante possible, en combinant la masse de travail grandissante et notre statut de bénévoles. Notre AG, en mars prochain, vous présentera les résolutions que nous prendrons d'ici-là. Espérons que le Département des affaires sociales nous accordera une subvention à la hauteur des besoins !

On est proche de Noël
Espérons que nous aurons ce cadeau au pied de l'arbre...
Nous y croyons encore au petit papa Noël ;-)

Cette semaine nous avons travaillé

- Cartes de fin d'année (Yvette)
- Envoi des calendriers (Natalia)

6 décembre 2010

Les rendez-vous de la semaine

6 décembre Cours de sensibilisation

7 décembre Réunion du comité

LA PRISE EN CHARGE EN ETABLISSEMENT par Paul Tréhin (papa)

Est-ce que le côtoïement des autistes avec des personnes présentant d'autres types de handicaps est bénéfique pour ces premiers ?

Dans un premier temps, et surtout si la personne autiste n'a pas été préparée à ce côtoïement, le risque est grand de voir se développer des attitudes de retrait encore plus grandes, voire des troubles du comportement. La sociabilité naturelle des autres personnes peut être interprétée comme une agression par les personnes autistes. On pourra travailler sur ce problème mais il faut savoir que cela prendra du temps. Il est le plus souvent préférable de faire passer la personne autiste par une section d'adaptation où elle pourra progressivement s'adapter au nouvel environnement, au début par "voisinage" des autres, puis petit à petit par une intégration par périodes de plus en plus longues. On peut aussi constater que très souvent la personne autiste ne fait pas ou très peu d'apprentissages incidents. Le côtoïement des autres lui apportera nettement moins qu'à d'autres personnes handicapées.

Faut-il privilégier des prises en charges au sein d'établissements spécialisés?

La résistance de certains établissements à s'inspirer d'une «méthode» spécialisée dans l'autisme conduit dans la plupart des situations à un manque de rigueur dans les prises en charge. Il en résulte des incohérences dans les approches, d'un intervenant à l'autre, d'un moment de la journée à l'autre, etc. Or, la cohérence et la continuité au niveau de la prise en charge sont essentielles.

Comment assurer une formation aux personnels sachant la diversité des modes et des lieux de prise en charge des personnes atteintes de troubles autistiques?

La formation du personnel est fondamentale. Elle doit être cohérente par rapport à la «méthode» choisie. Elle doit être aussi cohérente entre les différents établissements de l'association de manière à assurer un suivi dans le temps. Pour arriver à ce but, une politique de formation homogène doit inclure toutes les catégories de personnel qui vont être conduites à prendre en charge les personnes autistes de l'enfance à l'âge adulte. Bien évidemment les formations seront adaptées au types d'interventions de chaque intervenant concerné. Mais les formations doivent s'adresser à tous: des directeurs aux aides cuisiniers en passant par les psychiatres, les psychologues, les éducateurs et les moniteurs d'ateliers. Les parents pourront eux aussi bénéficier d'une formation à l'autisme, loin d'en faire des rivaux, cette formation en fait des partenaires de la prise en charge

A vos agendas

18 décembre : fête au centre de loisirs (inscrits)

A lundi prochain !